



# ASSOCIATION AGREEE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

Compte rendu du Conseil d'administration de l'AAPPMA du Faucigny du 07.08.2025

Sur convocation, les membres du Conseil d'administration de l'AAPPMA du Faucigny se sont réunis le jeudi 07 août 2025 à 18h00 au siège de l'association.

Membres présents : M. Franck MARGAS, Yves MEGOZ , M. Jean SCOMPARIN, M., M. Grégory CREMA, M. Julien BLANC,

Membres excusés :, M Jean-Louis NEGRELLO, , M. Henri Pierre BLANES, M. John NARDELLI, M. Stéphane BRETTON, M Tomy RADET, M.Philippe OTTONE, Jean-Pierre CASSINA

Membres absents :

---

## ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du compte rendu du 03.07.2025
2. Point de la réunion pour le projet du lac Blongios
3. Projet d'aquarium SM3A à Toisinge
4. Date réunion pisciculture de Passy
5. Date de la réunion avec le nouveau Coordinateur garderie fédéral M. LOYER
6. Vital sport 2025
7. Tour de table

### **1- Lecture et approbation du compte rendu du jeudi 03.07.2025**

Le compte rendu est lu et validé à l'unanimité.

### **2 - Point de la réunion pour le projet du lac Blongios**

Yves fait un compte-rendu sur la réunion du mercredi 30 juillet 2025, à 14 h 00, au siège de l'AAPPMA du Faucigny, pour le projet du lac des Blongios.

### **3 - Projet d'aquarium SM3A à Toisinges**

Franck présente aux présents le projet de convention du SM3A.

Le cahier des charges n'est pas encore défini, mais, selon le volume de travail, il faudra trouver des ressources externes (Saisonnier, emploi jeune,.....) et voir comment les financer.

Léman Aquatique, une entreprise spécialisée, pourrait intervenir en soutien technique pour le bon fonctionnement du dispositif, dans le cadre d'un contrat avec le SM3A. Cette entreprise pourrait également apporter son aide dans l'élaboration du cahier des charges.

Invitation des membres du CA Lundi 08 septembre à 17h, une réunion aura lieu au SM3A.

### **4- Date réunion pisciculture de Passy**

La réunion annuelle, prévue entre l'AAPPMA et la pisciculture de Passy, aura lieu mercredi 17 SEPTEMBRE 2025 à 15h30 pour pêcher et 18h30 pour la réunion, suivie d'un repas.

---

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 E-mail: [aappma-faucigny@wanadoo.fr](mailto:aappma-faucigny@wanadoo.fr)

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



## ASSOCIATION AGREEE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

### 5- Date de la réunion avec le nouveau Coordinateur garderie fédéral M. LOYER

La date pour la rencontre commune est le jeudi 28 août 2025 à 18 heures, au siège de l'A.A.P.P.M.A.F.  
Tous les membres du CA sont invités.

### 6- Vital sport 2025

A l'occasion du Vital Sport qui se déroulera les 6 et 7 septembre 2025 au Décathlon d'Epagny, nous ferons la promotion du loisir pêche en Haute-Savoie auprès de très nombreux visiteurs (le nombre d'entrées varie entre 8 et 15 000 selon les éditions).

Comme chaque année, nous invitons nos AAPPMA, les clubs de pêche locaux, nos fidèles bénévoles et les jeunes des APN à animer communément notre stand lors de cet événement.

Voici ci-après le programme des trois jours (RDV):

- Vendredi : 16 h 00 à 18 h 00 (montage du stand)
- Samedi : 08 h 50 à 19 h 00 (jour 1 : cf activités)
- Dimanche : 09 h 50 à 18 h 00 (jour 2: cf activités)
- Dimanche : 18 h 00 à 19 h 00 (désinstallation et rangement du stand)

Afin d'animer les activités dans de bonnes conditions, nous avons besoin de 6 bénévoles par jour.

Merci de prendre contact avec Gabriel LOCOGE <[animation@pechehautesavoie.com](mailto:animation@pechehautesavoie.com)>

### 10 tour de table

Yves:

- En octobre aura lieu le JUNIOR FISHING TOUR au lac du Môle
- L'arrêté de limitation d'accès au BON NANT N° PM/2025/01/P/EF a été signé le 4 août:

Article 2 : Il est interdit de pénétrer dans le cours d'eau du Bonnant entre la prise d'eau de Saint Gervais située au débouché du chemin du Vieux Pont et jusqu'au pont de la RD 1205, ouvrage inclus.

- L'offre d'automne de la carte de pêche a été validée par toutes les AAPPMA. Du 1<sup>er</sup> septembre au 15 décembre, votre association de pêche vous propose **une offre exceptionnelle de moins 50% sur la carte « Personne majeure »** \*
- Le CA est d'accord pour que le lac de Balme soit ouvert à la pêche de nuit. A suivre....
- Franck fait le compte rendu de l'activité Faucardage de M. Sadou.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30

Compte rendu établi par Franck MARGAS

Prochaine réunion du Conseil d'Administration prévue le mardi 9 septembre 2025

---

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 E-mail: [aappma-faucigny@wanadoo.fr](mailto:aappma-faucigny@wanadoo.fr)

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971